

Help Animals

DÉCEMBRE 2016

Revue trimestrielle NUMÉRO 143

info



Les **3** et **4**
Décembre 2016

*Journées Portes Ouvertes
au refuge d'Anderlecht*

[info P. 12 et 13]

Le mot du Président



Jean-Jacques PEGORER
Président d'HELP ANIMALS

Bonjour à tous,
Voici les « news » du refuge, à l'approche de nos traditionnelles Journées Portes Ouvertes des 3 et 4 décembre 2016, où j'espère vous revoir très nombreux, avec toute notre équipe.

Le temps passe de plus en plus vite, et nous voici déjà aux portes d'une nouvelle année ... !

Cette année 2017 sera très importante pour le développement des projets d'HELP ANIMALS, puisque nous venons enfin (après près d'un an d'attente) d'obtenir du Collège des bourgmestres et échevins de la Commune d'Anderlecht notre permis d'urbanisme : nous espérons pouvoir commencer le chantier rue Bollinckx au début de 2017. Je vous rappelle que ces travaux consisteront à démolir le bâtiment situé au fond de la cour à droite (ancienne conciergerie et pension chats) pour l'agrandir et le rendre plus adapté à nos besoins actuels. Les anciens bureaux actuels seront ensuite transformés pour augmenter notre capacité d'accueil des chats et chatons.

Toute l'organisation du travail au refuge sera forcément impactée par ce chantier et nous devons gérer au mieux cette période des travaux : pour cela je remercie par avance notre personnel et notre directeur, qui veilleront à ce que les soins aux animaux et les adoptions continuent à être assurés aussi normalement que possible.

Quant au futur nouveau refuge de Braine-le-Château, notre dossier (très complet) de demande de permis unique a été déposé au cours de l'été 2016 et suit les méandres de la procédure administrative auprès de la Région wallonne. Nous avons déjà réalisé divers aménagements extérieurs (entretien de la végétation, débroussaillage, pose de clôtures et barrières,...), mais pour le reste, nous piaffons d'impatience car nous attendons la délivrance du permis pour pouvoir commencer les travaux de transformation et d'aménagement du refuge.

Tous ces travaux nous permettront d'augmenter et de renforcer notre action de protection animale, et je fais appel à votre générosité pour nous soutenir financièrement : tout don, même le plus modeste, sera bienvenu, et comme je le dis à chaque fois, n'oubliez pas que « notre » refuge est avant tout « le vôtre ».

Dans nos deux numéros précédents, je vous parlais de l'importante saisie d'animaux maltraités à OGY, dont HELP ANIMALS a recueilli quelques-uns (5 équidés). Le dossier judiciaire suit son cours mais, avancée importante, HELP ANIMALS a d'ores et déjà pu acquérir de manière définitive la propriété des animaux que nous avons pris en charge, ce qui nous permet désormais de chercher à les placer chez de nouveaux et bons maîtres, après les avoir retirés de cet enfer et remis sur pattes.

Après (déjà) deux ans de présidence, à la succession de feu Madame Liliane LAMBEAU, je vous présente le conseil d'administration d'HELP ANIMALS, appuyé quotidiennement dans sa tâche par notre directeur Fabrizio FOLLACCHIO, par notre personnel ouvrier et employé, ainsi que par nos fidèles et précieux bénévoles et membres effectifs :

PRÉSIDENT ET ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ :

Jean-Jacques PEGORER

VICE-PRÉSIDENTE :

Stéphanie DEVIS

(plus particulièrement en charge du refuge actuel de Courcelles et du projet de Braine-le-Château)

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE :

Anne DUMORTIER

TRÉSORIÈRE :

Mireille DELAUNOIS

ADMINISTRATEUR ET VÉRIFICATRICE AUX COMPTES :

Marie (Sandra) DE CLIMMER

ADMINISTRATEUR :

Christiane LOEMAN (en charge des questions vétérinaires).



Le sujet de protection animale que je voudrais aborder aujourd'hui concerne l' « OCEAN-WARRIOR », nouvelle arme de la SEA SHEPHERD CONSERVATION SOCIETY (SSCS) – organisation de protection de la vie sous-marine – à l'encontre des baleiniers japonais.

Ces baleiniers japonais attendent l'été austral pour partir, début décembre, pour trois mois de chasse dans les mers du Sud, mais l'ONG « SSCS » (fondée en 1977 par le Canadien Paul WATSON) est désormais prête à lancer à leurs trousses son nouveau vaisseau amiral, le flambant neuf et ultra-rapide patrouilleur OCEAN-WARRIOR, ce qui signifie « guerrier des océans ».

Capable de filer à 55 Km/H, avec son pavillon à tête de mort, trident et houlette de berger, long de 54 mètres, ce navire en aluminium à l'étrave effilée, évoque un navire de guerre de conception très moderne doté d'équipements permettant de réduire sa consommation énergétique, et il vient renforcer les autres navires de la flotte de cette ONG, pour suivre partout et harceler en haute mer les baleiniers nippons qui, sous couvert de pseudo recherches « scientifiques » (et malgré un moratoire mondial datant de 1986), traquent les cétacés jusque dans leur sanctuaire de l'océan austral pour en commercialiser la viande.

L'ONG estime avoir sauvé 5000 baleines en 10 ans et se défend d'être traitée de « terroriste » : « les terroristes, ce sont ceux qui détruisent la nature. Nous nous chargeons de

faire respecter la loi par ces braconniers des mers, car les Etats ne s'y risquent pas afin de préserver leurs relations économiques et commerciales avec le Japon ».

Les baleines et autres cétacés sont de magnifiques géants des mers depuis la nuit des temps, et leur chasse est un scandale sans nom, indigne d'un pays comme le Japon.

Les pays d'Asie, Chine en tête, se sont fait une lamentable « spécialité » dans le massacre des espèces animales (pensons au trafic d'ivoire et au massacre des éléphants et des rhinocéros), et le Japon n'est donc pas en reste.

Le meilleur moyen de pression que nous ayons, à notre modeste niveau, est de faire connaître notre indignation aux responsables de ces pays, et de boycotter leurs produits (voitures, électro-ménager,...), surtout en leur faisant savoir. Après tout, en Europe, nous disposons de tout ce qu'il nous faut.

Renseignez-vous sur l'action de cette SEA SHEPHERD CONSERVATION SOCIETY, et soutenez-la pour protéger les derniers géants vivants de notre planète que sont les grands mammifères marins.

Il est temps maintenant de vous souhaiter une bonne lecture de votre journal trimestriel ...

Jean-Jacques PEGORER
Président de HELP ANIMALS.

MEILLEURS VŒUX ET HEUREUSE ANNÉE 2017 À TOUS !

Chers membres et amis d'HELP ANIMALS,

Au nom de toute notre équipe, permettez-moi dès à présent de vous souhaiter très sincèrement une bonne et heureuse année 2017, à vous, votre famille, vos amis, et vos animaux.

Avant tout, des vœux de bonne santé, car c'est en définitive le plus important, et on ne se rend vraiment compte de l'importance d'une bonne santé... que lorsqu'on ne l'a plus.

Mais aussi des vœux de paix et de joie quotidienne, pour vous rendre la vie la plus agréable possible dans les temps troublés que nous connaissons : difficultés économiques et sociales, crises migratoires, guerres, terrorisme, ...

Sachez qu'au cours de cette année nouvelle, nous resterons fidèles au poste, et que nous continuerons à remplir notre mission au service de la cause animale, avec de nouveaux projets et remplis d'un optimisme que nous vous souhaitons à vous aussi.

Bien cordialement, au nom d' HELP ANIMALS

Jean-Jacques PEGORER
Président.

Adoptions à Anderlecht

Offrez-leur
un **NOUVEAU**
FOYER ...

Depuis quelques années, nous vous présentons nos chiens et nos chats à adopter sous forme de simples « cartes d'identité ». Désormais, vous retrouverez également la même présentation avec nos chevaux, poneys, ânes, chèvres, moutons et lapins placés, eux aussi, à l'adoption dans notre refuge de Courcelles.

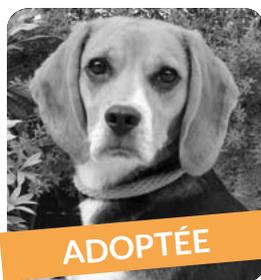
Il est en effet essentiel d'établir un contact physique avec l'animal – chien, chat, cheval,... qui vous attire (par exemple,



LES CHIENS À ADOPTER



ARNOLD
CROISÉ GRIFFON
MÂLE
NÉ : 29.3.2015



BILLIE
BEAGLE
FEMELLE
NÉE : 28.10.2015



CHENAPAN
CROISÉ JACK RUSSEL
MÂLE
NÉ : 11.1.2014



CHIPIE
JACK RUSSEL
FEMELLE
NÉE 16.4.2006



NALA
JACK RUSSEL
FEMELLE
NÉE : 21.4.2004



FOXY
FOX
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 8.8.2006



SHINOOK
CROISÉ BERGER ALLEMAND
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 7.10.2012



IZZY
BOULEDOGUE FRANÇAIS
FEMELLE
NÉE : 6.6.2009



JACK 2
JACK RUSSEL
MÂLE
NÉ : 24.6.2007



JACK
JACK RUSSEL
MÂLE
NÉ : 29.11.2012



LAIKA
CROISÉE JACK RUSSEL
FEMELLE
NÉE : 14.10.2014



LANA
BOUVIER BERNOIS
FEMELLE
NÉE : 1.7.2012



MAX
BERGER
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 12.4.2014



ROY
COCKER
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 10.6.2015



SHANY
CROISÉE FOX
FEMELLE
NÉE : 12.9.2008

envenant le visiter, le promener ou le caresser régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps ou, tout simplement, varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, pour réunir un maximum d'informations précises à propos de votre « chouchou », nous vous invitons à consulter notre site Internet quotidiennement actualisé www.helpanimals.be ou encore à vous renseigner (sur

place ou par **téléphone : 02-523.44.16**) auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations indispensables sur l'animal avec qui vous souhaitez partager un beau chemin de vie, tout en sachant qu'entre la rédaction de ce magazine et sa distribution, certains des animaux présentés ont peut-être été adoptés entre-temps.



LES CHATS À ADOPTER



BENJI
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 12.8.2011



BISCUIT
CROISÉ EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 3.8.2013



CANAILLE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 22.9.2015



CHATOU
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 21.9.2015



CHILI
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 06.10.2010



KENZA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 1.1.2011



COCONUT
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 12.9.2013



FELICIA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 30.5.2015



DINAH
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 1.08.2015



LISIE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 1.11.2015



MATOU
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 19.8.2014



ADOPTÉ

MICKI
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 12.9.2006



NOISETTE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 30.8.2014



RAYMOND
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 23.9.2014



RUMBA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 17.10.2015

Adoptions à Courcelles



CHEVAUX À ADOPTER



J'Y SUIS

HONGRE

NÉ : 11/05/93



SUPER BOY

HONGRE

NÉ : 27/04/95



FLICKA

JUMENT

NÉE : 01/01/81



POMME

HONGRE

NÉ : 16/06/13



VALSA

JUMENT

NÉE : 16/04/02



GENTLEMAN

HONGRE

NÉ : 01/01/90



PRINCESSE

JUMENT

NÉE : 01/01/06



KAZAN

HONGRE

NÉ : 15/09/15



PIN UP

JUMENT

NÉE : 01/01/94



JOYCE

JUMENT

NÉE : 01/01/88



MANDOLINE

CHEVAL DE TRAIT

NÉE : 05/05/04



CHOCO

HONGRE

NÉ : 01/01/85



LÉA

PONETTE

NÉE : 16/11/10



ZOÉ

PONETTE

NÉE : 01/01/90



OSCAR

PONEY

NÉ : 01/01/02



ANIMAUX À ADOPTER



BEN

ÂNE

NÉ : 01/01/12



MAC

ÂNE

NÉ : 01/01/08



BONY

ÂNE

NÉ : 01/01/90



CLYDE

ÂNE

NÉ : 01/01/06



TRINITY

ÂNE

NÉ : 01/01/08



OLGA

BREBIS

NÉE : 01/01/09



DYNA

BREBIS

NÉE : 01/03/13



FLEUR

CHÈVRE

NÉE : 01/01/09



DARK

BOUC

NÉ : 01/01/11



FLY

BOUC

NÉ : 01/01/09



LARGO

BOUC

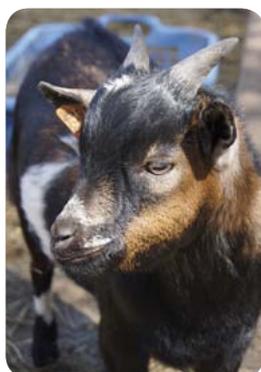
NÉ : 01/01/11



PINK

CHÈVRE

NÉE : 20/11/15



FLOYD

BOUC

NÉ : 20/11/15



SIMON

COCHON VIETNAMIEN

MÂLE CASTRÉ

NÉ : 27/12/15



THEO

COCHON VIETNAMIEN

MÂLE CASTRÉ

NÉ : 04/10/15

S.O.S animaux âgés

RECHERCHE FUTUR DÉSESPÉRÉMENT ADOPTER UN ANIMAL ÂGÉ



Ils attendent. A Anderlecht, ils s'appellent Caramel, Tiger, Poussy, Coco, Gédéon, Jack 2 ; Bonbon, Foxy, Pupu, Crimo, Moka, Mimo, Marguerite, Kiko, Nala, Chipie, Pitchouf, Cacahuète, Pascha, Virgule... Mais aussi, à Courcelles, Gentleman, Flicka, Choco, J'y suis, Super Boy, Pin Up, Joyce, Bony... et tant d'autres encore.

Ils ont dix ans... trente ans... parfois plus. A cause de leur « grand âge », ils sont les nouveaux laissés-pour-compte de notre société.

Peut-être ont-ils connu autrefois la douceur paisible d'un foyer avant qu'un « beau » jour, la roue de l'infortune ne se dresse sur leur chemin : abandonnés – par nécessité parfois, par choix souvent - ou trouvés mais jamais recherchés, leur vie a subitement basculé de l'autre côté de la barrière, dans les ravages obscurs de la solitude.

Peut-on apprivoiser l'absence de l'être tant aimé, celui avec qui vous avez partagé joies et peines durant de si longues années ? Non, évidemment ! Alors, ils patientent... Derrière les barreaux d'une cage impersonnelle ou en chatterie. Dans leur box ou en prairie. Ils espèrent depuis des jours, des semaines, des mois, attendant jusqu'à se confondre avec la grisaille des murs que leur maître les emmène loin de ce cauchemar, de cet enfer où règne constamment la loi du plus beau, du plus fort et du plus jeune au milieu de dizaines d'inconnus.

Mais ils ignorent que, du jour au lendemain, ils sont devenus des numéros sur une liste, des fantômes sans passé. Plongés brutalement dans les abîmes de l'indifférence, ils ignorent qu'ils ont sombré dans le naufrage de l'oubli. Rongés par le poison de la peur, ils ignorent pourquoi leur quotidien a chaviré dans la douleur. Meurtris par le bourreau de la détresse, ils ignorent que leur attente est vaine. Réduits par notre insouciance et notre égoïsme au rang d'objets encombrants périmés ou indésirables, ils ne vivent plus. Ils survivent.

Leur prétendue « vieillesse » serait-elle la nouvelle maladie honteuse de notre siècle ? Eux qui ont encore tant de tendresse à vous donner ignorent que leur maturité, leur expérience, leur sagesse représentent, non plus une extraordinaire richesse, mais l'obstacle numéro un au droit élémentaire de retrouver rapidement le respect et le bonheur. Vivront-ils encore un mois... un an... dix ans ? Nul ne sait ce que demain nous réserve. Mais soyez sûrs que chaque minute passionnante à leurs côtés comptera parmi vos cadeaux les plus précieux.

Pour oser la rencontre qui bouleversera votre vie, poussez la porte du refuge et ouvrez-leur la porte de votre cœur. En quête d'un mot, d'un regard, d'une caresse qui rallumerait un frémissement d'espoir, une étincelle d'avenir dans leurs yeux, ils vous attendent. Ils attendent que s'achève leur attente...

Anne Dumortier

JE PENSE QUE MIRETTE NE ME RECONNAÎT PLUS



Comme dans la médecine humaine, les chiens et les chats souffrent également de “troubles cognitifs” en vieillissant. La cognition est la faculté d’acquérir des informations sur son environnement.

Et ces troubles vont être responsables des altérations dans le comportement habituel de votre animal de compagnie âgé : il deviendra non seulement moins actif en général, mais cherchera de moins en moins à entrer en interaction avec sa “famille”. Il peut aussi être :

- désorienté et ne plus reconnaître ses amis humains ou animaux;
- délaisser son jouet préféré;
- ne plus chasser (chat);
- dormir le jour et se promener la nuit;
- perdre ses acquis éducatifs et souiller la maison ou ne pas demander à sortir comme il le faisait auparavant.

Les causes sont semblables à celles qui provoquent en médecine humaine les maladies neurodégénératives comme par exemple la maladie d’Alzheimer : les mêmes plaques B amyloïdes se développent dans la région corticale du cerveau.

Des lésions oxydatives des neurones par des radicaux libres sont liées à la diminution du niveau d’anti-oxydants qui sont des protecteurs naturels. Ce phénomène est associé à une dégénérescence cérébrale, à une mauvaise irrigation sanguine, à une diminution du taux de Dopamine et, finalement, à une diminution du métabolisme glucidique qui est le carburant des neurones.

Outre une calcification des méninges, les conséquences sont : de l’artériosclérose et des risques d’hémorragie péri-vasculaire qui entraînent la destruction définitive des neurones et le non fonctionnement des substances neurotransmettrices responsables du transfert des “informations” vers le cerveau.

Certains traitements existent, basés sur l’inhibition des oxydases IMAO, ce qui augmente la concentration en Dopamine et protège la paroi des cellules nerveuses.

Mais outre les médicaments, il est important de stimuler ces animaux âgés par des jeux, des exercices modérés ou des traitements comportementaux. Il est très important de ne pas se fâcher contre eux : en effet, les punitions vont provoquer de l’anxiété et empirer la situation.

Nous constatons donc qu’il y a une relation évidente entre l’âge et l’apparition possible de cette maladie dégénérative. Si votre animal de compagnie a 8 ans ou plus, et que vous répondez affirmativement à l’une des constatations suivantes, il est important de consulter votre vétérinaire. Lui seul pourra différencier les autres pathologies donnant des symptômes semblables comme par exemple, tout simplement de l’arthrose.

Voici ces constats à observer attentivement chez votre chien et/ou votre chat :

- il est désorienté et semble oublier ce qu’il faut faire;
- il devient plus agressif qu’auparavant ;
- il est moins enthousiaste à sortir ;
- il a l’air inquiet et pleure sans raison ;
- il dort la journée et se promène la nuit ;
- il réagit moins à son nom ;
- il fait ses besoins à l’intérieur de la maison ;
- votre chat ne court plus quand vous lui lancez sa souris ;
- il fait ses besoins devant le bac à litière.

En définitive, la vieillesse des animaux âgés provoque les mêmes troubles du comportement que chez les humains.

A nous d’y être très attentifs, et d’entourer nos chiens et chats vieillissants d’une bienveillante attention et de soins redoublés, pour qu’ils sentent bien que nous continuons à être à leurs côtés, ce qui sera de nature à les rassurer.

Christiane Loeman

LES CHIENS DANGEREUX SONT-ILS MÉCHANTS ?



De prime abord, la question peut paraître saugrenue. Et pourtant...

Tout le monde se souvient de l'un ou l'autre fait divers lié à l'attaque d'un chien. Seul ou en meute, les dégâts corporels qu'il peut provoquer peuvent s'avérer catastrophiques, plus encore si la victime est un enfant.

C'est la raison qui a poussé nos élus à prendre, dans la précipitation, certaines décisions par rapport à cette problématique. Après quelques tergiversations, des lois et règles ont été élaborées et très vite annulées par le Conseil d'Etat !

Aujourd'hui, l'élaboration d'une législation sur le sujet est laissée à l'initiative des dirigeants de chaque commune et ce, par l'intermédiaire d'un règlement communal général ou d'un règlement de police de l'entité territoriale.

TENTONS D'Y VOIR CLAIR...

En 1999, l'arrêté ministériel du 21 octobre 1998 obligeant les propriétaires et responsables de certaines races de chiens de les faire identifier et enregistrer officiellement, fut annulé par le Conseil d'Etat pour « vice de forme ». Cet arrêté reprenait une liste de 13 races de chiens considérés comme « dangereux » : Akita Inu, American Staffordshire Terrier, Bull Terrier, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Mâtin brésilien, Mastiff (toutes origines), Rhodesian Ridgeback, Rottweiler, Staffordshire Bull Terrier, Tosa, American Pitbull Terrier et, enfin, Mastiff napolitain.

Les critères qui ont servi de référence pour déterminer leur dangerosité concernaient la taille, la morphologie et surtout la réputation du chien. Dans un premier temps, bon nombre d'entités communales se sont basées sur cette liste pour élaborer un règlement qui allait de l'interdiction totale de posséder un de ces chiens dits « dangereux » au port obligatoire d'une muselière lors de toute sortie en public de

l'animal et à l'obligation pour les propriétaires de répondre à une longue série de formalités particulièrement contraignantes.

Évidemment, le principe de légiférer dans ce domaine est loin d'être critiquable et permet de protéger la population contre des dérives qui, généralement, ne sont dues qu'à l'incompétence ou l'inconscience du maître, attitude dont les conséquences peuvent s'avérer dramatiques.

Le souci premier est évidemment la question des réglementations différentes d'une commune à une autre. Avant d'adopter un chien « dangereux », au sens de la loi, il convient donc impérativement pour le futur propriétaire de se renseigner auprès de l'administration communale de son domicile, mais aussi s'inquiéter du règlement en vigueur dans les communes avoisinantes, car si une tolérance est appliquée dans sa commune, le chien pourrait être interdit de promenade dans la commune voisine, sous peine d'amende et même de saisie de l'animal !

La problématique se pose évidemment de la même manière en cas de déménagement.

D'une manière générale, les élus communaux ont, depuis peu, revu et aménagé la réglementation en vigueur sur leur territoire, mais imposent, malgré tout, des formalités drastiques.

Le deuxième point à relever, et non des moindres, est la crédibilité de cette liste. Il faut le savoir, la majorité des morsures de chiens incombe à des chiens qui n'y sont pas repris. Clairement, un Labrador, un Cocker ou un Dalmatien, généralement considérés comme de « braves toutous » et bien plus nombreux que les chiens dangereux, peuvent infliger de terribles blessures et tous ne sont pas aussi « gentils » qu'ils en ont l'air.



De même, un Rottweiler peut être un chien adorable et bienveillant envers tous les membres de la famille au sein de laquelle il vit, particulièrement envers les enfants.

La dangerosité d'un chien est essentiellement liée à son environnement et son éventuel isolement social, à son éducation et à l'incapacité de son maître à le maîtriser. Évidemment, la morsure d'un Yorkshire et d'un Rottweiler ne présente pas les mêmes risques de graves blessures, cette différence directement liée à la morphologie et à la force que le chien peut exercer au niveau des mâchoires.

Un critère essentiel dont il faut tenir compte est celui du propriétaire du chien et la première question à se poser concerne ses motivations. Pour quelle raison souhaite-t-il acquérir un animal de ce genre ?

Un chien dangereux aux mains d'un personnage sans scrupule, qui frise la délinquance, qui est incapable d'empathie envers les autres ou qui y voit une valorisation personnelle quelconque, n'est pas tolérable et doit faire l'objet d'une interdiction absolue.

Instaurer un « permis » pour devenir le maître d'un tel chien est une bonne idée et pourrait s'avérer une réponse adéquate en partant du principe que l'éducation du futur propriétaire serait un préalable à l'adoption et donc à l'éducation de l'animal. Toutefois, que faire lorsque le maître ne vit pas seul ? Le conjoint et les enfants (majeurs) seraient-ils contraints également d'obtenir ce « permis » sous prétexte qu'ils assument, à certains moments, la responsabilité de la garde du chien ? Les solutions ne sont manifestement pas évidentes à mettre en place. Certaines autorités communales (peu nombreuses, malheureusement) se sont toutefois penchées sérieusement sur la question et ont défini des formalités précises à remplir par les propriétaires (identification et enregistrement du chien, présentation d'un certificat de bonne vie et mœurs au nom de propriétaire, d'un certificat comportemental établi par un vétérinaire, stérilisation et vaccination de l'animal...) ainsi que les procédures à suivre par le Bourgmestre lorsqu'un chien présente, malgré tout, un comportement agressif, tant envers les personnes qu'envers ses congénères (ou d'autres animaux).

Trois situations sont décrites dans le règlement de police et entraînent des sanctions possibles (du simple avertissement à la confiscation ou l'euthanasie) : le chien s'est montré agressif sans avoir attaqué, le chien a attaqué mais sans causer de blessures, le chien a attaqué et causé des blessures (autrement qu'en cas de légitime défense).

Comme on peut le constater ces règles ont le mérite de fixer un cadre légal à la détention de chiens potentiellement dangereux et tiennent compte de la qualité du propriétaire.

Régulièrement, Help Animals est sollicité par des propriétaires de chiens « dangereux », découragés par les réglementations strictes qui leur sont imposées, souvent lors d'un déménagement dans une autre commune. Imposants, traînant généralement une mauvaise réputation, ils sont rarement adoptés, d'autant plus que nous veillons à ne pas les confier à n'importe qui.

Christian De Meyer



*Vos dons sont
notre **unique**
soutien !*

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Merci pour eux !

 Belfius BE 57-068-2036135-35  ING BE 71-310-0029180-69

Événements à venir

« Docteur, je me sens tout drôle, ces derniers temps. Depuis quelques semaines, je dors couché en chien de fusil et je rêve chaque nuit que tous les chats sont gris ! Alors, vous comprenez, forcément, au matin, j'ai un mal de chien à me lever avec un chat dans la gorge ! Je fonce dare-dare au boulot où je suis obligé de jouer au chat et à la souris avec mon patron, de peur d'être reçu comme un chien dans un jeu de quilles... Dites-moi, est-ce bien normal, docteur ?

- Je vois, je vois... Mon cher, vous me paraissez présenter tous les symptômes caractéristiques de l'ailurophilie, de la félinomanie et de la cynophilie aiguës (1) !

- Oh, mon Dieu ! Mais c'est affreux ! Est-ce grave ? Combien de temps me reste-t-il à vivre ? Existe-t-il encore un espoir de guérison ?

- Rassurez-vous, vous guérirez très vite ! Je vous prescris immédiatement un traitement radical : un bon sirop pour matou associé à une participation active aux journées portes ouvertes d'Help Animals les 3 et 4 décembre prochains... et, je vous le garantis, vous vous sentirez bientôt tout ragailardi ! »

JOURNÉES PORTES OUVERTES HELP ANIMALS, LA MÉTHODE IDÉALE POUR GARDER LE MORAL !



Des hot-dogs ? Vous n'y pensez pas ! Non, rien que des dog-modèles et des chats beauté qui attendent, de patte ferme, que vous leur proposiez un CDI (câlin à durée indéterminée) pour la vie ! Votre profil de « candidat(e) idéal(e) » ? Un maître, de race, bien sûr : aimant, fidèle, doux, calme et patient – mais capable de faire preuve de fermeté quand il le faut -, disponible dans les bons comme dans les mauvais jours... et, de surcroît, expert reconnu dans l'art exigeant des caresses.

Le programme ? Celui dont vous rêviez, évidemment !

- Votre délicieux menu en accord avec VOS et NOS principes de protection animale qui vous réservera, cette année, une succulente surprise gastronomique typiquement belge commençant par « M »...
- Les incomparables tartes maison de la pâtisserie CHANSON.
- Laurence CANDIDO, artiste-peintre des âmes animales, réglera vos pupilles grâce à son bestiaire fantastique : Munchkins arlequines, Pitbulls funambules, pandas bouddhas, idoles Ragdolls, Griffons fripons, tigresses chasseresses, Birmans brigands, Beaucerons chaperons, gourous kangourous, chatons capons, Cockers corsaires, rats conteurs, roitelets rondelets, boucs new look, moutons gloutons, Alezans séduisants... Oui, une véritable « arche de Noé picturale » déclinée

avec poésie, sensibilité et fantaisie en tableaux, bijoux, accessoires de décoration pour cuisine, bureau et salle de bain qui égayeront votre quotidien.

- Votre brocante qui vous réjouira, vous, nombreux amateurs désireux de trouver des objets qui racontent une histoire.
- Votre boutique « articles cadeaux » où vous pourrez acheter au meilleur prix de quoi gâter ceux que vous aimez en prévision des fêtes de fin d'année.
- Votre indispensable tombola où tout le monde, petits et grands, est toujours gagnant.

... Sans oublier, bien sûr, notre équipe de bénévoles fin prête à vous bichonner et à vous guider à travers notre chenil et notre chatterie afin de vous permettre de choisir, en parfaite connaissance de cause, le compagnon à quatre pattes qui deviendra durant de longues années le nouveau membre choyé de votre famille !

Félinomanes, félinophiles et cynophiles (2), venez tous à notre rendez-vous : votre bonheur est sûrement « à portée de chien »...

Anne Dumortier

(1) *Amour des chats et des chiens.*

(2) *Amis des chats et des chiens.*

*Samedi 3
Dimanche 4
Décembre 2016*



Journées Portes Ouvertes
au Refuge d'Help Animals de 10h à 18h

Le rendez-vous de l'amour et de l'amitié : Rue Bollinckx 203, 1070 Anderlecht

La leucose féline ...

... UN TUEUR SILENCIEUX

Vous qui n'aimez pas les questions et détestez y répondre... Vous qui préférez ne rien voir et ne rien entendre, passez vite cette page. Décidez-vous maintenant car, après, il sera trop tard ! Vous saurez enfin ce que personne n'a jamais voulu savoir : cette sensation cruelle de n'être qu'une ombre invisible, cette peur insupportable enfouie derrière chaque mur, ce désespoir indicible tapi sous la solitude.

Chat de personnes... et puis, soudain, chat de personne. Vagabond des rues. Anonyme inconnu sans adresse. Matou miteux sans-abri. Va-nu-pattes à la dérive errant depuis des mois dans un quartier de Saint-Josse...

Combien de personnes, sourdes à mes miaulements, m'ont croisé en détournant le regard ?

Combien de personnes « aimant les animaux » ont passé leur chemin sans réagir « parce qu'un chat, c'est fait pour vivre dehors en liberté » ? Où est cet amour dont on nous rebat les oreilles ? Où ?

Combien d'humains ont fermé les yeux face à ma détresse, moi qui, dans les heures les plus sombres de mon errance, ai cherché en vain une main tendue et n'ai essayé que cailloux, coups de pieds, coups de balais ou coups de griffes ?

Combien d'heures de fouilles indignes dans les poubelles, à chaparder d'insipides déchets de nourriture avariée ou peut-être empoisonnée, combien d'heures de traque en quête d'une souris aventureuse ou d'un oiseau étourdi, condition sine qua non de ma survie ?

Combien de nuits clandestines, l'oreille aux aguets « à la belle étoile » dans le froid, la neige ou la pluie, à craindre que les foudres félines belliqueuses d'un confrère conquérant ne me chassent de son territoire dans sa fureur meurtrière ?

Combien d'orphelins innocents, futurs condamnés à mort sur les terrains ou dans les refuges, ai-je laissés derrière moi durant plus de six années, au fil de fugaces rencontres hasardeuses, emporté par mes hormones en émoi faute d'avoir été castré ?

Combien de chauffards, de conducteurs ivres, distraits ou inconscients ont failli me réduire en pièces détachées sous leurs roues et la fulgurance de leurs chevaux, avant qu'une bienfaitrice, émue par mon sort de clochard, ne m'emène au refuge sous le nom de Snoopy en ce matin gris de décembre 2015 ?

Combien de journées à lutter patiemment, en vaillant petit soldat derrière les barreaux d'une cage, contre le coryza, la diarrhée et la conjonctivite dans l'espoir que les traitements vétérinaires puissent encore me sauver ? Un ennemi sournois, invisible, attaque à petit feu mon organisme affaibli. Qui sortira vainqueur de ce combat acharné ?

18 janvier 2016. Quelques mots de réconfort. Une caresse. La leucose, cet adversaire impitoyable, a triomphé. L'ultime regard reconnaissant d'un chat empli de toute l'immensité du monde et de la sagesse que vous, humains, avez tant de mal à trouver. Une seringue. Un picotement. A peine la sensation d'une piqûre de moustique.

Le silence. Et puis la nuit. La fin du chemin. Embarquement immédiat vers l'autre rive.

Mais rassurez-vous, je ne serai plus jamais un chat sans domicile : j'habite désormais pour l'éternité rue des Chats crevés. Ici se termine l'itinéraire d'un enfant châtié.

Froid, insécurité, circulation routière, accidents, peur, solitude, faim, rejets, maltraitements, bagarres, empoisonnements, blessures, mort...

Confrontés à tous les dangers de la rue, les chats errants paient le prix fort pour une liberté que la plupart n'ont pas choisie et y contractent souvent des maladies mortelles telles que la péritonite infectieuse féline (P.I.F.), le sida des chats ou, surtout, la leucose féline qui contraint chaque année les refuges à euthanasier les milliers d'entre eux qui en sont porteurs.

Autant le savoir pour vous permettre de prendre les mesures préventives indispensables afin d'éviter que votre chat ne contracte ce « tueur silencieux »...



CAUSES

La leucose féline (FeLV) est une maladie virale redoutable transmissible uniquement entre chats par leurs sécrétions corporelles (salive, larmes, urine, sang, selles) à l'occasion de griffures, morsures, léchages, saillies ou encore partage de la même gamelle ou de la même litière. La contagion peut aussi se faire de la mère au fœtus ou au chaton par l'intermédiaire du placenta ou du lait maternel.

Si son système immunitaire, affaibli, se défend moins bien ou si le chat est jeune (moins d'1 an), le virus reste dans son sang et il devient à son tour contagieux pour ses congénères.

SYMPTÔMES

La période d'incubation de la maladie entre l'infection et l'apparition de symptômes est, en moyenne, d'1 à 2 ans : si certains chats porteurs du virus ne présentent de symptômes que plusieurs années plus tard, d'autres peuvent rester porteurs sains sans jamais déclarer la maladie mais sont néanmoins capables de le transmettre. Dans la plupart des cas, un chat porteur du virus l'est jusqu'à la fin de sa vie.

Le chat immunodéficient ayant déclaré la leucose devient alors sensible à toutes les infections et présente une série de signes cliniques (maladies « opportunistes ») se manifestant principalement par : une diminution allant jusqu'à la perte de l'appétit ; une perte de poids ; une apathie et de la fièvre ; des difficultés respiratoires ; des diarrhées ; des conjonctivites répétées ; des affections de la cavité buccale (gingivites, stomatites) ; des abcès difficiles à guérir ou encore, le développement de tumeurs.

PRÉVENTION ET TRAITEMENT

Pour dépister la leucose, le vétérinaire doit pratiquer un test qui détecte la présence du virus dans le sang. Ce test, permettant de savoir si le chat est négatif ou positif, doit être effectué avant de le vacciner ou lorsque vous adoptez un nouveau compagnon félin : en effet, tout chat contaminé sera obligatoirement isolé de ses congénères.

Comme il n'existe actuellement aucun traitement antiviral susceptible de la guérir, le seul traitement (uniquement palliatif) envisageable si votre chat en est atteint concerne les maladies opportunistes qu'il développe afin d'améliorer son confort de vie et d'en allonger la durée car, à terme, il devra souvent être euthanasié.

Cependant, même si le virus est incurable, il existe un vaccin qui réduit considérablement le risque de transmission. Ce vaccin (avec rappel annuel) est indispensable si votre chat sort à l'extérieur, et même obligatoire si vous voulez le placer en pension durant vos vacances. Sachez enfin que la stérilisation (qui diminue les risques de bagarres) est également primordiale pour la prévention. Quant aux chats infectés par le FeLV, ils devraient être vaccinés tous les 6 mois contre les autres maladies.

Anne DUMORTIER

Les heureux

PONGO



« Arrivé dans notre famille en septembre 2015, cela fait un peu plus d'un an que tu fais partie de notre famille. Patience et douceur ont fait de toi un chien câlin et aimant. Tu es adorable avec les chats, mais as encore un peu de mal avec les jeunes enfants. A ton arrivée, tu boîtais régulièrement. Aujourd'hui, c'est du passé. Du haut de tes 12 ans, tu sembles être redevenu un jeune chien tant tu aimes courir, sauter et jouer. L'été passé, tu as même découvert les joies des vacances à la mer. A aucun instant, nous n'avons regretté de t'avoir adopté. Nous sommes tellement heureux de pouvoir t'apporter le bien-être que tu n'as peut-être jamais eu et que tu mérites tellement. Et tu nous le rends si bien. Nous sommes fiers de toi, Pongo. »

Famille Vandermosten Van der Linden

« Coucou, c'est moi, Pandora! Après quelques mois dans ma nouvelle écurie, je m'habitue à la routine de la maison. D'ailleurs, j'affirme de plus en plus mon caractère : je n'hésite pas à hennir et faire des pitreries avec ma bouche lorsque je trouve que l'on traîne à me donner mon picotin ou mes friandises. La situation est un peu difficile pour l'instant car ma copine a été opérée de coliques et doit rester 2 mois au repos sous surveillance. Comme je suis plutôt dominante et n'hésite pas à présenter mon postérieur lorsque je suis contrariée, nous sommes dans 2 prairies contiguës mais séparées pour éviter tout risque. Vous pourrez peut-être constater à mon petit ventre rond combien je suis gourmande. »

France Montaine

PANDORA



BALTHAZAR



Adopté il y a un peu plus d'un an par la famille Coene - Dekoninck, l'inoubliable Balthazar nous donne de ses nouvelles :

« Je m'appelle Balthazar et j'ai bientôt 2 ans. Je suis un amour de chien et je suis très joueur. J'adore les enfants, les gens et les autres chiens. J'adore les promenades et j'aime sauter dans le ruisseau. En résumé, ma nouvelle vie, c'est le bonheur ! Bises à tous mes petits copains qui attendent une nouvelle famille aussi chouette que la mienne... »

« Bonjour, c'est Jonas. J'ai été adopté par la famille Van Nuffel le 12 novembre 2011. Quelques années plus tard, je vous donne enfin de mes nouvelles : au début, ma nouvelle maîtresse et moi n'étions pas toujours d'accord. Maintenant, nous sommes devenus très copains. Avec Praline et Filou, les deux gentils chats de la maison, c'est aussi l'entente cordiale, mais mon meilleur ami est le fils de la famille. Il m'a emmené dans une école où j'ai appris quelques règles de bonnes manières, et depuis, je suis très sage. Ensemble, nous faisons de grandes promenades et, de temps en temps, nous passons une super journée à la mer ! La vie est belle quoi ! A plus ! »

JONAS



Elizabeth SCHWARZ



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69

MEMBRE
DE SOUTIEN

5,00 €

MEMBRE
SYMPATHISANT

25,00 €

MEMBRE
D'HONNEUR

250,00 €

MEMBRE
D'HONNEUR

MEMBRE
PROTECTEUR

60,00 €

MEMBRE
ADHÉRENT

15,00 €

Sachez toutefois que cette cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.

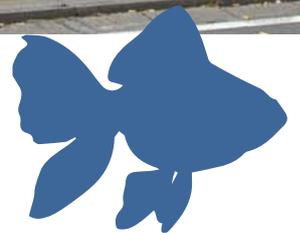
N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de plus amples informations.

Un très grand merci à chacun de vous pour votre générosité !

Le conseil d'administration



L'AQUARIUM DE BRUXELLES UN MUSÉE VIVANT !



Peu de gens le savent...

Un magnifique aquarium public existe à Bruxelles !

Il ne s'agit pas d'un lieu où les curieux se pressent pour voir nager des requins au-dessus de leur tête, où les espèces aquatiques les plus spectaculaires sont réunies pour amuser les visiteurs...

Non, ici l'approche se veut scientifique et, surtout, pédagogique. Le but premier est de sensibiliser les personnes à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de ce que la nature nous a offert de plus beau et de plus étonnant pendant des millénaires et qui, pour une partie du moins, est sur le point de disparaître dans les méandres du néant.

À ces mots, d'aucuns pourraient en déduire que les visites qui y sont organisées revêtent un caractère ennuyeux, voire rébarbatif. Que du contraire ! À l'issue de la visite de plus d'une heure (près d'une cinquantaine d'aquariums répartis sur une superficie de 1 200 m²), c'est un sentiment de satisfaction qui prédomine.

De toute évidence, on en sort « moins bête », des images dans la tête et, surtout, convaincu qu'il est grand temps d'agir (et de faire bouger nos politiques) pour préserver notre environnement si précieux et si fragile. La démarche se veut positive et non culpabilisante comme c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit de dénoncer le manque de respect

envers la nature dont ont fait preuve nos ancêtres, le plus souvent par ignorance. En parcourant les allées assombries pour mettre en valeur les décors lumineux des aquariums, on découvre la faune et la flore aquatiques de nos régions mais aussi d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Océanie, des eaux tropicales...

Le milieu naturel de chaque espèce est reconstitué avec une précision scientifique rigoureuse, notamment, au niveau de la composition chimique de l'eau qui est, évidemment, un élément capital pour la survie des animaux et des plantes aquatiques. Parmi les espèces présentées, de nombreuses sont en voie de disparition et certaines ont même totalement disparu à l'état sauvage. Les quelques individus survivants ne sont que le fruit du travail et des recherches menées au sein du laboratoire dont l'aboutissement est la réussite du processus de reproduction permettant la survie momentanée de l'espèce.

Certains poissons sont vraiment étonnants.

Le périophtalme, par exemple, est capable de sortir de l'eau et de se hisser sur une branche à l'aide de ses nageoires. Muni de branchies mais également d'une respiration cutanée, il constitue le trait d'union entre les poissons et les amphibiens.



Mme. Roose Directrice

Le toxote, quant à lui, a une technique très particulière pour se nourrir. Il repère un insecte sur la végétation (une feuille ou une branche) et envoie un jet d'eau très puissant, parfois à plus d'un mètre au-dessus de la surface de l'eau et surtout extrêmement précis, qui fait vaciller et tomber l'invertébré dans l'eau. Le toxote n'a alors plus qu'à se précipiter pour le dévorer.

Le tetra mexicain, lui, a la particularité d'être aveugle. Il vit dans les grottes sous-marines. D'aucune utilité, ses yeux, tout simplement, ne se développent pas. C'est grâce aux ondes émises par la bouche (un peu comme les chauves-souris) qu'il détecte les mouvements, se déplace et se nourrit.

La nature n'est-elle pas merveilleuse ?
L'évolution et l'adaptation des espèces à leur milieu naturel sont vraiment stupéfiantes !

C'est en septembre 2005 déjà que l'Aquarium de Bruxelles a accueilli ses premiers visiteurs, à l'initiative de Monsieur Demol, le Conservateur du musée, et de Madame Roose, la Directrice. Estimant, à juste titre, qu'il était urgent et indispensable d'agir concrètement pour protéger notre environnement et de sauvegarder certaines espèces très menacées,

ils ont relevé l'incroyable défi de créer un aquarium public sans aucune aide financière... Aujourd'hui, six personnes y travaillent à temps plein (biologistes, guides et soigneurs, après une sérieuse formation sur place) et accomplissent un travail pédagogique remarquable, dont chaque école, entre autres, devrait profiter pour valoriser notre planète auprès des plus jeunes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse : Avenue E. Bossaert, 27 à 1081 Bruxelles

Tél : 02/414 02 09

Site internet : www.aquariologie.be

Ouvert toute l'année, sauf les lundis et jours fériés (consultez le site pour les tarifs et plus de précisions).

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Visites individuelles (audio-guide ou guide papier) et visites guidées (adultes, familles, groupes scolaires ou autres).

Christian De Meyer

Avant ... et après !



SHADOW

SHADOW N'AVAIT, SANS AUCUN DOUTE,
JAMAIS AUSSI BIEN PORTÉ SON NOM...
IL N'ÉTAIT PLUS QUE L'OMBRE DE LUI-MÊME !

Maigre, presque décharné, sa robe noire et blanche manquait d'éclat et son regard, d'une profonde tristesse, reflétait une grande anxiété. Debout, le dos courbé, les os apparents, il éveilla en chacun de nous un sentiment de pitié.

Sa maîtresse se lança dans des explications auxquelles elle ne croyait pas elle-même ! Ce compagnon à quatre pattes qui vécut quelques années à ses côtés, était devenu, soudainement, encombrant. Des « problèmes familiaux », disait-elle... Elle avait tenté de le « placer chez des gens ». Mais rapidement, ceux-ci lui demandèrent de le reprendre. Elle décida donc, en dernier recours, de nous le confier, ce qui, compte tenu de son comportement particulier, ne constituait rien moins que la planche de salut de Shadow !

Avoir été bringuebalé de toute part l'avait rendu méfiant, sans une once d'agressivité pour autant. Non simplement, le genre humain ne lui inspirait plus aucune confiance.

Il ne lui fallut toutefois que quelques semaines pour retrouver son poids, sa puissance et son imposante stature. Ce fut aussi le temps nécessaire pour qu'il accorde à nouveau sa confiance et pour nous permettre d'identifier quelques traits de son caractère.

Très intelligent, il n'a pas oublié les principes de base de son éducation. Il répond aux ordres « assis, couché, reste », ce qui, compte tenu de son gabarit, s'avère indispensable. Il n'hésite pas à faire remarquer sa présence par l'un ou l'autre aboiement, sans être hostile aux autres chiens. Relativement nerveux, il souffre d'un manque d'exercices. Ses futurs maîtres devraient donc disposer d'un jardin clôturé et d'un minimum de temps à lui consacrer. La présence d'enfants ne lui pose pas de problème.

Toutefois, de par sa taille et son enthousiasme naturel, il risque de renverser les plus petits. Une famille, peu absente, sans autres animaux, habitant une maison entourée d'un jardin, appréciant le grand air et les longues balades ferait, à coup sûr, le bonheur de Shadow.

Shadow est un mâle castré, croisé American Staffordshire, (race reprise sur la liste des chiens dangereux), noir et blanc, né le 26-06-2010 et arrivé au refuge le 9-4-2016.

Christian De Meyer

HELP ANIMALS DANS VOTRE TESTAMENT :

SOUTENIR ACTIVEMENT
LA CAUSE ANIMALE, MÊME
LORSQUE VOUS NE SEREZ
PLUS LÀ



Le Guide des Dons & Legs 2016
www.dons-legs.be

Penser à son testament est une décision intelligente, qu'il faut avoir la clairvoyance de prendre, afin d'avoir ensuite l'esprit en repos. Il est de toute façon toujours possible de le modifier par la suite, et tout peut toujours arriver à tout âge, à tout moment... Alors, autant prévoir et ensuite ne plus y penser.

En accordant un legs en faveur de la cause de la protection des animaux, vous ferez un très beau geste, et vous serez certain que vos dernières volontés seront exécutées par HELP ANIMALS.

Votre notaire vous conseillera concernant la formule la plus adaptée à votre situation particulière : legs particulier, legs universel, testament olographe ou authentique, enregistrement de votre testament, désignation éventuelle d'un exécuteur testamentaire,....

N'oubliez pas que HELP ANIMALS peut aussi vous renseigner tel ou tel notaire diligent et de bon conseil, si vous n'en connaissez pas, afin de vous permettre de vous informer.

D'une part, vous serez certain que votre legs permettra de venir directement en aide aux animaux que HELP ANIMALS recueille et sauve inlassablement (depuis 1981 !), et d'autre part vous aurez la satisfaction de savoir que le taux des droits de succession sera très réduit si vous léguiez en faveur d'une bonne œuvre telle que la nôtre.

Par ailleurs, si vous avez des parents éloignés (exemple : un cousin) que vous souhaitez gratifier, vous aurez entendu parler de la formule des legs « en duo ».

A cet égard, le code des droits de succession indique que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes, en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres légataires ou héritiers (dans cette hypothèse, vous pouvez léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée comme HELP ANIMALS qui devra, elle, payer la totalité des droits de succession).

En ce cas de legs « en duo », l'avantage se situera dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physiques et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits (attention, votre notaire devra faire un calcul précis, pour vous dire si dans votre cas, cette formule est intéressante pour vous, ou non).

Sur simple demande, vous pouvez recevoir au refuge (ou vous faire envoyer par la poste) gratuitement, la brochure « Guide des dons et legs 2016 », qui vous donnera des indications utiles et aussi des listes de bonnes Œuvres caritatives, dans tous les domaines.

HELP ANIMALS est renseignée dans ce Guide.

La vie au refuge de Courcelles



Max et Ben

Max est un rescapé d'Ogy en même temps que Ben. Depuis qu'ils sont au refuge, nos jolis ânes têtus se montrent d'excellents élèves dotés d'une volonté et d'une sympathie hors pair. Cependant un peu capricieux, ils peuvent aussi se montrer espiègles.

Poules

Toutes nos poulettes sont des rescapées de batterie. Ces poules ont encore de belles années devant elles. Nous leur recherchons des adoptants qui pourront leur offrir une vie normale et se refaire une santé.



Lapinou

Ce magnifique petit lapin a été abandonné au refuge. Nous l'avons castré et vacciné.



Dyna et Olga

Sont également des rescapées. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli ces deux belles demoiselles au refuge. Elles ont rapidement fait connaissance et s'entendent à merveille. Elles sont adorables, très touchantes et attachantes.



Trinity, Bonnie et Clyde

Déjà placés par Help Animals, ils sont revenus à cause des soucis financiers de leurs adoptants. Nous espérons pouvoir leur trouver une famille aimante où ils pourront terminer leurs jours heureux.



Biquettes (chèvres)

Privées de soins, de nourriture et d'affection, elles sont arrivées au refuge complètement sauvages. Depuis, elles ont fait d'énormes progrès de socialisation. Il leur faudra encore beaucoup de temps, de patience et d'amour pour qu'elles accordent réellement leur confiance et deviennent d'adorables chèvres.



Théo et Simon

Théo paraît un brin timide et inquiet au premier abord. Il lui faut un peu de temps pour accorder sa confiance. Simon, quant à lui, se montre plus familier et attachant que son copain : un véritable pot de colle ! Il adore que l'on s'occupe de lui. Ils ont tous les deux été abandonnés pour cause de, « cadeau d'anniversaire ».



Oscar

Oscar est doté d'un caractère bien trempé : il ne se laisse faire ni par l'humain ni par ses congénères. Néanmoins, il n'a pas une once de méchanceté et son comportement s'explique par une longue période où il a été livré à lui-même. Plein d'énergie, joueur, taquin, avec lui vous ne vous ennuierez jamais !

RENCONTRE AVEC SANDRA DE CLIMMER, ADMINISTRATEUR D'HELP ANIMALS DEPUIS 1985

Chère Sandra, tu es une fidèle parmi les fidèles d'HELP ANIMALS : comment as-tu connu le refuge ?

J'ai connu HELP ANIMALS peu de temps après sa création, en 1982 si je me souviens bien. Une de mes amies avait perdu son chien et nous faisons le tour des refuges pour le retrouver. A l'époque, les installations d'HELP ANIMALS étaient rudimentaires et l'association, qui débutait, n'avait pas grand-chose. J'étais bouleversée par le sort de ces animaux trouvés ou abandonnés, et il fallait absolument que je fasse quelque chose.

C'est ainsi que j'ai décidé d'aider ce refuge et de m'engager dans une activité bénévole, avec mon amie Jos, engagement qui nous a rapidement pris de plus en plus de temps. A l'époque, le refuge était un vieux bâtiment industriel très vétuste, situé dans un zoning alors isolé, avec des chemins boueux à l'extérieur en guise de voirie. Il fallait passer sur des planches pour traverser cette boue, et des rats couraient au dehors dans la rue. Nous n'aurions jamais pu imaginer que le refuge devienne ce qu'il est aujourd'hui.

Tu m'as rappelé qu'il y avait aussi une autre cause à ton implication dans la protection animale ?

Oui. A l'époque, existait encore un marché de chiens aux abattoirs de Cureghem, près du Canal à Anderlecht, le dimanche matin.

Dans des conditions qui ne sont plus imaginables aujourd'hui, de véritables trafiquants venaient vendre des chiens dans des coffres de voiture, et tous les chiens non vendus étaient rachetés par les pourvoyeurs de laboratoires, idée qui nous était insupportable.

Avec un groupe de bénévoles, nous en rachetions autant que nous pouvions, pour les extraire des griffes de ce trafic et les amener au refuge d'HELP ANIMALS pour les soigner et les faire adopter. C'est comme cela qu'HELP ANIMALS a vraiment commencé. Par la suite, HELP ANIMALS a pris contact avec le Bourgmestre d'Anderlecht qui, à l'époque, était Henri SIMONET, et nous avons fait interdire ce marché (bien avant qu'une nouvelle loi n'interdise par la suite ce genre de marchés d'animaux).



D'où te vient cet amour des animaux ?

Comme Obélix est tombé dans la marmite contenant la potion magique quand il était petit, je suis tombée dans le monde des animaux depuis ma plus tendre enfance, il y a déjà... 85 ans.

Il y avait un chien à la maison, mon père et ma grand-mère ayant toujours adoré les animaux. Lorsque par la suite je suis allée vivre en Afrique, j'ai adopté 1 antilope, 2 singes, 3 chiens et 19 chats... Quel bonheur, et quels bons souvenirs de tout ce petit monde qui cohabitait parfaitement.

Quels sont tes meilleurs souvenirs chez HELP ANIMALS ?

Pendant tant d'années, j'ai tenu le stand d'HELP ANIMALS au Salon de l'Alimentation, au Salon des Vacances et dans d'autres manifestations. Je préparais aussi tous les lots de tombola pour les Salons, les journées Portes Ouvertes au refuge, les galas...

J'ai ainsi aidé à confectionner des milliers et des milliers de beaux lots, vendus au profit du refuge.

Cette activité m'a permis de rencontrer dans ces Salons plein de gens formidables, que j'envoyais chez HELP ANIMALS et qui devenaient membres au fur et à mesure.

C'est d'ailleurs ainsi, cher Jean-Jacques, que je t'ai rencontré en 1983 au stand d'HELP ANIMALS au Salon des Vacances, et c'est comme cela que tu as connu HELP ANIMALS...dont tu es le président aujourd'hui.

Je garde aussi le souvenir des merveilleux galas qu'HELP ANIMALS organisait alors à l'époque dans les années 1980-1990, et notamment à l'hôtel ASTORIA à Bruxelles.

Ma plus grande joie reste lorsque nous parvenons à faire adopter tel ou tel chien ou chat « difficile », pour rendre heureux un animal.

Comment vois-tu l'évolution d'HELP ANIMALS ?

Par rapport aux débuts que j'ai connus, je n'en reviens tout simplement pas. L'aventure d'HELP ANIMALS est un exemple de « vraie » association, qui s'est développée grâce à un concours de travail bénévole tout simplement incroyable et acharné, depuis plus de 35 années.

Une excellente équipe animée uniquement par l'amour des animaux, un esprit d'amitié, des projets, des rencontres avec des membres formidables et généreux qui ont soutenu financièrement et moralement le refuge.

Le refuge de la rue Bollinckx est un modèle de propreté et de bonne protection animale, et depuis lors HELP ANIMALS a ouvert son autre refuge de Courcelles, et bientôt celui de Braine-le-Château, pour venir en aide à d'autres animaux.

Chaque refuge est géré avec le même esprit : secourir les animaux et créer du bonheur autour de soi ! Chaque animal est accueilli avec amour et chez HELP ANIMALS, aucun n'a jamais été un numéro : c'est véritablement cela, « l'esprit HELP ANIMALS ».

Je suis moi-même étonnée et évidemment ravie par autant de dynamisme et de nouveaux projets, et pour ma part, je continue à y participer, en tant que membre du conseil d'administration et vérificatrice aux comptes.

Propos recueillis par Jean-Jacques PEGORER



Boutique Molnar

le chat est tout un art...

Vous rêvez d'explorer la caverne d'Ali Baba ? De visiter l'univers « chamarré » d'Alice au pays des merveilles ? Il vous suffit de pénétrer dans le monde fantastique de la boutique Molnar : pas besoin d'un « chaperon » pour y faire vos « achats » ! Bibelots et tableaux anciens, céramiques artistiques, perles et camées « chatoyants », exceptionnels éventails de dentelle et autres trouvailles étonnantes vous y attendent. Mais surtout, vous, amoureux des chats, serez complètement « chavirés » : votre cœur battra la « chamade » lorsque vous vous émerveillerez devant la fabuleuse collection de figurines rassemblées au fil des années par Monsieur et Madame Molnar.

Tous deux vous réserveront un inoubliable accueil « chat l'heureux » en vous invitant à partager avec passion les extraordinaires aventures imagées de BUBU, leur précieux « chat marrant chat pitre ».

Amis d'Help Animals, « chatouilleux » ou non, oubliez vite vos « chagrins » et autres « chamailleries », ne redoutez aucun « châtiment » : que vous soyez « châtelain », prince ou simple berger, soyez tous les bienvenus sur la planète du « chat roi ». Entrez avec ou sans « chapeau », laissez-vous charmer par cet incroyable cabinet de curiosités ! Oui, décidément, à la boutique MOLNAR, le chat est tout un art...

Anne Dumortier



Avez-vous des objets à vendre ?

Adressez-vous en confiance à la Maison M. Molnar

Qui vous payera le juste prix pour tout objet relatif au chat

135, rue Blaes
1000 Bruxelles
GSM. 0486 85 97 17

Ils nous ont quittés



POUPOUSSE

Nous sommes venus à Help Animals le 30 mai 2014, et, quand nous avons vu Poupousse, nous n'avons pas hésité. Elle avait déjà une longue vie derrière elle, et nous l'avons accueillie dans sa nouvelle famille. Elle est rapidement devenue la grande amie de Lucie, notre fille, et a vu naître Renaud, notre petit garçon. Nous n'oublierons jamais son miaulement original et sa passion des caresses. Depuis le 22 juillet, une nouvelle étoile brille dans le ciel. Elle s'appelle Poupousse. Nous la regarderons avec nos enfants.

La famille De Clercq

PENDA

Penda s'entendait avec tout le monde. Et la famille Chanson le lui rendait bien. Adoptée en mai 2010, elle les a quittés sous le soleil de l'été 2016, à l'âge de 12 ans. Elle ne demandait pas qu'on lui sorte le tapis rouge. Non, Penda aimait s'amuser de petites choses : une balade au bois, un jour de pluie, et les flaques d'eau étaient devenus ses terrains de jeu favori. Comment résister à un bain de boue dans la nature ? Il faut dire qu'elle avait aussi son caractère rebelle. La vie l'a gâtée, en retour elle a comblé ses maîtres durant six années passées à leurs côtés.

La famille Chanson



CALIN, ALIAS JEFKE

La famille Van der Stappen a adopté Jefke le 2 mars 2013. Malgré ses 10 ans, Jefke était plein de vie ! Trois années de bonheur plus tard, ils l'ont vu devenir très calme. Inquiets pour leur compagnon, ils sont immédiatement allés chez le vétérinaire. Hélas, le diagnostic n'était pas bon. Jefke avait compris que la vie s'éteignait en lui, sa famille a donc pris la décision difficile de le laisser partir. Il laisse un grand vide dans la maison, et en dernier message, sa famille souhaite lui faire savoir qu'il leur manque énormément.

La famille Van der Stappen

Elizabeth SCHWARZ

Philippe Hardenne



"Mon maître aime aussi les beaux jardins..."

c'est son métier et c'est maintenant qu'il faut y penser...!"

Par sympathie



PATISSERIE

Chanson

Pensez à vos mariages, communions, barbecues, ...

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1,
1070 Anderlecht

*Votre parrainage
nous est précieux !*



AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte :

 Belfius BE 57-068-2036135-35

 ING  BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]

Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

en prenant bien soin d'y intégrer la communication « Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainerez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. **Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !**



ISOTHERMOS S.A.

ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48

1070 Bruxelles Belgique

Tél. 02 / 205.12.11

Événements passés

JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL À ANDERLECHT



Ce 1er octobre, Place de la Vaillance, se tenait la première journée du Bien-être animal organisée par la commune d'Anderlecht. Help Animals y était, bien entendu, représentée... par une brochette de 3 bénévoles « stars » : Sandra, Françoise et Lydie qui vous ont accueillis avec leur légendaire bonne humeur et sourire communicatifs.

Bref, une ambiance décontractée et conviviale malgré un véritable « temps de chien », où nous avons eu le plaisir de vous rencontrer, vous, membres et bénévoles fidèles ou passants d'un instant qui avez bravé la pluie et le vent, et d'échanger nos expériences et anecdotes touchantes ou amusantes à propos du sujet qui nous unit depuis si longtemps : nos compagnons à quatre pattes.

Merci à tous et toutes de nous avoir permis de partager avec vous ces moments précieux.

CONCOURS DU CHIEN LE PLUS SYMPA, LE 10 SEPTEMBRE



Comme chaque année, l'échevin du Bien-être animal de Schaerbeek organisait « le concours du chien le plus sympa » dans le cadre de la brocante Plasky. Trois catégories étaient représentées : petits, moyens et grands chiens défilèrent, tels de fiers mannequins sur un podium, sous l'œil averti d'un jury impartial dont l'un des membres n'était autre que notre directeur Fabrizio FOLLACCHIO.

Et, sacré nom d'un chien, réjouissons-nous : chez les concurrents « de taille moyenne », le gagnant de cette compétition tout amicale et humoristique fut... Mister Babaloo, adorable Cocker américain adopté à Help Animals par Madame Joëlle CLERQUIN ! Nous adressons toutes nos félicitations à l'heureux dog model vainqueur ainsi qu'à sa charmante adoptante.



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69

Remerciements



UN MAGASIN OÙ L'ON SE SENT BIEN !

Un personnel aimable et de bon conseil. Un responsable généreux, toujours prêt à accueillir nos bénévoles pour les collectes de nourriture ou à offrir à nos protégés paniers, échantillons et jouets. Vos compagnons à quatre pattes y sont chaque jour les bienvenus... Quel est cet endroit si « chat l'heureux » où nos animaux sont rois ? Vous donnez votre langue au chat ?

Nous parlons du Tom and Co du Westland Shopping Center, évidemment ! Nos experts canins et félins remercient de tout cœur Grégory VAN BELLE, son gérant, ainsi que notre fidèle inspectrice bénévole Claire BACHELART qui, ces 1er et 2 octobre, vous y a encouragés avec le sourire et toute la force de conviction dont elle est capable, à remplir notre stand Help Animals au profit des chiens et chats hébergés dans votre refuge préféré.

Surfez sur
www.cbc.be
pour connaître
l'agent d'assurances CBC
proche de chez vous

www.cbc.be
Société du groupe KBC


Décider d'avancer.



TRIBEL METALS

VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60

WWW.TRIBEL.BE



OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL

SPÉCIALISTE VARILUX

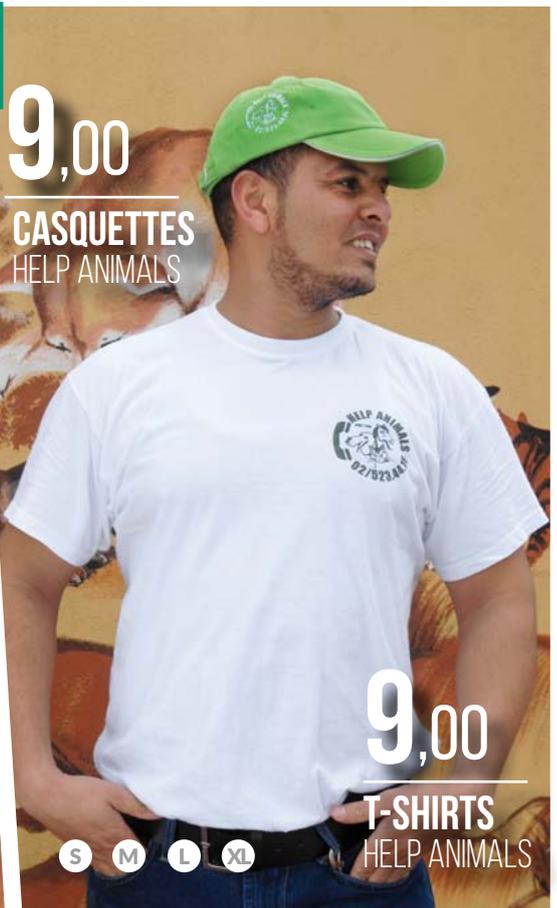
Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]

1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62

Boutique

Nos sweat shirts,
T-shirts et casquettes

Disponibles au refuge



Choix de couleurs et modèles disponibles :
Informez-vous auprès de notre secrétariat.



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69



TOITURE ST-BERNARD

GOFFEAU J.P. & FILS

RÉPARATION ET RENOUVELLEMENT DE TOUTES TOITURES

PLATEFORMES • CHEMINÉES • CORNICHES • TUILES • ZINC • CUIVRE
ARDOISE • ASPHALTE • RAMONAGE • DÉBOUCHAGE INDUSTRIEL ET PRIVÉ

DESTRUCTION DE LA MERULE

Patron présent sur le chantier

Tél. : (02) 380 53 64 (après 18 heures)
Mobilophone : (0475) 23 59 02 (la journée)

1194 chaussée d'Alseberg - 1650 Beersel
Entreprise agréée 03/15/11

« Un tout grand merci à la société Toiture St-Bernard qui depuis le début
de Help Animals insère sa publicité pour soutenir notre action. »



PRIX : 1,50 €

bpost

PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

P 00 41 30

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Bruxelles
T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

EN VOITURE :

Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

LE BUS 49 :

Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Dighe du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

LE BUS 78 :

Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

LE BUS 98 (pas le dimanche) :

descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros – entrée principale : nous sommes en face).

Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 153-154-155 et 810.

Ouvert tous les jours, de 10h00 à 17h00
sauf les dimanches et jours fériés.

RÉDACTION J.J. Pegorer - A. Dumortier - Ch. Loeman - S. Devis - Ch. De Meyer - E. Schwarz
TRADUCTION V. Lecompte - K. Verellen - K. Willaert - M. Vanderstappen - S. Dossche
Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu traduire notre revue.
PHOTOS - F. Marcy - E. Schwarz - F. Follacchio - Guy David - MG's Pictures (bénévole)
CRÉATION Studio David sprl EDITEUR RESPONSABLE Help Animals asbl : J.-J. Pegorer

www.helpanimals.be - info@helpanimals.be

 facebook.com/helpanimals.be

